



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX
Stéphanie YVERNAULT à Véronique SAUZEDDE

Absent : Nicole MARQUES, Céline DESSIMOND

Secrétaire de séance : Grégory COINTE

DELIBERATION

**SIASD : Convention de téléassistance départementale
N°2025/09/53**

Objet : Autres domaines de compétences de communes

Madame le Maire expose au conseil municipal que le SIASD de Lezoux était signataire d'une convention pour la gestion de la téléassistance avec le Conseil Départemental. En conseil syndical en date du 24/06/2025, le SIASD a exprimé le soin de mettre fin à cette convention.

En conséquence, afin que les administrés puissent bénéficier d'une participation de la commune il y aurait lieu de signer ladite convention avec le Département.

La participation des Communes est déterminée sur la base d'un seuil minimum fixé à 10.65€ par abonné. La commune si elle le souhaite peut participer au-delà du seuil minimum ou répercutée cette dépense obligatoire sur le bénéficiaire du dispositif en tout ou partie.

La participation est payable par trimestre.

Délibération annulée car la prise en charge financière est supportée par le CCAS.

AR Prefecture

063-216302653-20250929-20250953-DE
Reçu le 03/10/2025



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois
et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 29 septembre 2025

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

Le secrétaire

Grégory COINTE

AR Prefecture

063-216302653-20250929-20250953-DE
Reçu le 03/10/2025